



## Compte-rendu

### Conseil municipal du 12 janvier 2015

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte-rendu du 15 décembre 2014.

*Secrétaire de séance : Monique DUC*

#### **1 – Commission Urbanisme :**

1/ Projet de division de la propriété de M.Mme MERLE Daniel : Courrier concernant l'aménagement d'un lot de 600 m<sup>2</sup> avec demande d'accès par le parking du plateau sportif ( terrain situé en Zone UA et soumis au DPU ). Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable, l'accès du lot est à prévoir lors de la division sur la voie privée existante.

2/ DP déposée par M. Thierry GUIBRUNET : Construction d'un abri à vélos – Allée des Artisans en Zone Artisanale pour une surface de 12 m<sup>2</sup>, aspect bardage bois identique à la construction existante. Avis favorable du Conseil Municipal.

#### **2 – Concessions au cimetière :**

Suite à la demande des familles, la municipalité dispose des concessions nouvelles en terre pour les urnes funéraires dans le Carré 5. Cave-urne : emplacement de 1 m x 1 m ( monument : 80 cm maximum) pour une durée de 15 années : 55 euros.

#### **3 – Tarification concernant l'assainissement :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le principe d'autonomie et d'équilibre du budget annexe « ASSAINISSEMENT » et propose d'actualiser les tarifs pour l'année 2015 :

- Participation Assainissement Collectif (PAC) : 1500 €
- Taxe assainissement au m<sup>3</sup> ( base de facturation de l'eau ) : 1,40 €

Le Conseil Municipal approuve ces modifications.

#### **4 – Création d'une régie de recettes :**

Suite à la décision du Conseil de taxer le stationnement des véhicules sur l'Aire communale de Camping-cars, il convient de créer une régie de recettes pour l'encaissement de la taxe de séjour ( pour mémoire : 5 € la nuitée ).

Le Conseil Municipal approuve cette création.

#### **5 – Orientations budgétaires 2015 :**

- 1/ Travaux de voirie – Route des Clefs ( longueur à définir ), signalisation ZA
  - 2/ Cimetière – 2<sup>ème</sup> phase de relèvement de concessions
  - 3/ Bâtiments – Rénovation locaux de la Bibliothèque
  - 3/ Communication – actualisation de la plaquette de présentation de la commune
  - 4/ Fleurissement – complément de structure de jeux pour les petits au Square des Magnolias
- Info : Contrat Enfance et Jeunesse, la participation de la CAF est maintenue jusqu'en 2017.

## **6 – CR de réunions Commissions & Syndicats :**

1/ Réunion du 18/12/2014 en présence de la Chambre d'Agriculture – Sté BEL France – Commune de St André. Présentation du bilan de l'Analyse des boues, des eaux en sortie de station, la répartition des volumes Salaisons /Commune ( présence d'eaux parasites lors de fortes pluies )  
Plan d'épandage des boues ( 200 hectares référencés pour 11 exploitations ) les travaux sont réalisés par la CUMA.

2/ Commission voirie – réseaux : examen du devis ALTEAU concernant la remise à niveau du PI du Marmont, soit 613,06 € TTC. Accord du Conseil Municipal. En ce qui concerne le devis de remplacement du PI de Montpréval détruit lors des travaux d'élagages, nous attendons l'accord de la compagnie d'Assurance pour engager les travaux.

3/ Comité de Pilotage des TAP : rien de particulier à signaler pour St André, si ce n'est le constat concernant la durée de 45 mn trop courte.

4/ Commission Electorale : Tableau rectificatif du 10 janvier 2015 – 11 additions et 18 radiations enregistrées, le nombre d'inscrits est de 870 à cette date.

## **7 – Questions diverses**

1/ Demande du CPINI : aménagement d'un espace pour les femmes sapeurs pompiers volontaires.  
+ demande de plans à jour pour l'ensemble des bornes incendie.

2/ Parking Place de Forge : Constat régulier de manquement aux règles de base concernant le stationnement des véhicules.

3/ Commission Environnement / BBA : Subvention possible pour l'aménagement de points de collectes supplémentaires – Mise aux normes de la Déchetterie de Monternoz ( Coût : 450 000 € ) – Tri : beaucoup de matériels et objets qui peuvent être rénovés – La « Ressourcerie-Recyclerie » : une visite intéressante pour les élèves des écoles.

La séance est levée à 22 heures 30. **La prochaine réunion est prévue le lundi 9 février 2015.**